



## Servitude de tour d'échelle

-----  
Par roger33

Bonjour,

Mon voisin construit en limite de propriété.

Durant mon absence (résidence secondaire) Il a déjà construit une bonne partie de son bâtiment. Il lui reste l'enduit sur le mur à faire

Puis-je le interdire l'accès pour motif:

- il a laissé des gravats et ses fondations ont "bavé" son mon terrain

Ou à défaut l'obliger à nettoyer et enlever les morceaux de fondation qui sont chez moi?